

Séminaire « Soutenabilités »

Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

Nom : Druilhe

Prénom : Michel

Institution ou entreprise : FRANCE BOIS FORET

Axe(s) :

- Quelle voie pour une économie soutenable ?
- Quelles relations entre savoirs, pouvoirs et opinions ?

Intitulé de votre contribution : Contribution pour un plan de relance de l'économie et de la production

Résumé de votre contribution :

Bonjour, En complément de la contribution au plan de relance présentée par le CSF Bois, cette note décrit le contexte particulier de l'amont forestier et de la 1ère transformation de la filière forêt-bois. À la faveur de la crise actuelle, notre société redécouvre les enjeux stratégiques du matériau bois. En matière de logistique et d'approvisionnement, son importance est prépondérante. Sous forme de caquettes, de palettes ou de caisses, le bois est nécessaire pour le transport et le conditionnement des marchandises les plus essentielles. Il est également le matériau tout indiqué pour décarboner les constructions. Même les masques tant nécessaires pour la protection des français contiennent des fibres de bois. Mais pas seulement : le rôle social central du papier est réaffirmé, qu'il s'agisse du livre du confiné ou de la feuille d'autorisation requise pour justifier son déplacement. Enfin, sur le plan sanitaire, le bois est le matériau sur lequel le virus perd sa nocivité le plus rapidement. Si ces usages bénéficient aujourd'hui d'un intérêt majeur, le bois est bel et bien omniprésent au quotidien dans notre société. Qu'importe les circonstances, il s'agit d'un matériau stratégique pour notre pays. Il est en effet l'une des dernières matières premières dont dispose la France, puisque le bois, il convient de le rappeler, est issu de l'exploitation forestière.

17 avril 2020

Michel Druilhe - Président

Contribution pour un plan de relance de l'économie et de la production

À la faveur de la crise actuelle, notre société redécouvre les enjeux stratégiques du matériau bois. En matière de logistique et d'approvisionnement, son importance est prépondérante. Sous forme de caquettes, de palettes ou de caisses, le bois est nécessaire pour le transport et le conditionnement des marchandises les plus essentielles. Il est également le matériau tout indiqué pour décarboner les constructions.

Même les masques tant nécessaires pour la protection des français contiennent des fibres de bois. Mais pas seulement : le rôle social central du papier est réaffirmé, qu'il s'agisse du livre du confiné ou de la feuille d'autorisation requise pour justifier son déplacement. Enfin, sur le plan sanitaire, le bois est le matériau sur lequel le virus perd sa nocivité le plus rapidement.

Si ces usages bénéficient aujourd'hui d'un intérêt majeur, le bois est bel et bien omniprésent au quotidien dans notre société. Qu'importent les circonstances, il s'agit d'un matériau stratégique pour notre pays. Il est en effet l'une des dernières matières premières dont dispose la France, puisque le bois, il convient de le rappeler, est issu de l'exploitation forestière.

Présente sur un tiers du territoire métropolitain, la forêt recouvre 17 millions d'hectares soit 31% du territoire. Avec ses 194 essences, la forêt est diverse : feuillue, résineuse, publique (25 %), privée (75%), et majoritairement gérée durablement lorsqu'elle est soumise à un plan de gestion agréé et fait l'objet de certification durable. La valorisation sous forme de bois d'œuvre génère le plus de richesse. La trituration pour l'industrie du panneau ou le papier et le bois énergie complètent le panel des usages, par ordre de qualité et de valeur.

Le bois d'œuvre provient principalement de forêts de sapins, épicéas, pins, douglas, peupliers (17% de la surface forestière). Il provient ensuite des forêts de chênes sessile et pédonculé, pins sylvestres et hêtres (37% de la surface forestière) et le solde d'une multitude d'essences pour des marchés de niches. **Quelles que soient les essences ou les types de peuplement, si divers selon les sols, les climats ou les types de gestion, les forêts françaises ont ceci de commun qu'elles assurent, aussi, des fonctions écologiques et sociales essentielles.**

Comme tout secteur stratégique, il faut prêter une attention particulière à la forêt et à l'immense richesse du matériau bois pour l'économie nationale. Durant cette période de crise bien sûr autant que pour les temps futurs, ne passons pas à côté de la chance historique de pouvoir proposer à notre pays une stratégie ambitieuse écologiquement et cruciale pour assurer notre indépendance économique et industrielle de demain.

1- Garantir le fonctionnement de la filière bois pendant le confinement afin de faciliter la sortie de crise.

La filière forêt-bois, dans son ensemble, contribue à l'effort collectif réclamé par la situation depuis début mars 2020. Alors qu'il est demandé aux secteurs économiques de poursuivre leur activité avec le meilleur niveau de sécurité sanitaire requis, les maillons de la filière s'efforcent de maintenir, lorsque c'est possible, leur service pour satisfaire la demande en palettes, caisses, emballages légers pour nos maraichers et les consommateurs, bois d'œuvre, bois pour l'industrie papetière et le panneau, bois-énergie. L'intégralité de la filière souhaite répondre à cette attente et doit donc être en mesure de remplir son rôle. Il en va de la gestion de la crise au jour le jour comme du bon déroulé de la reprise.

Chacun en convient, les secteurs économiques essentiels, toujours en activité, ont besoin du matériau bois. Il est de notre responsabilité collective de les soutenir et de continuer à les approvisionner.

Quant à la **reprise post confinement**, elle se prépare d'abord dans l'aval de la filière par le soutien de la demande. De plus en plus de secteurs seront amenés à reprendre leurs activités dans les semaines qui viennent, selon un rythme très certainement progressif : construction, travaux publics, rénovation urbaine, etc. **Les filières sont dépendantes les unes des autres et il est dans l'intérêt de notre économie nationale que la reprise s'opère sans accroc.** Pour cela, le maillon essentiel que représente la filière bois doit remplir son rôle et préparer cette reprise, avec le soutien des pouvoirs publics et dans le respect le plus strict des exigences sanitaires. **La production française doit absolument être privilégiée.**

Autonome, la filière s'est organisée pour remplir ces conditions. Elle doit être soutenue et rassurée dans sa démarche.

2- Préparer l'avenir : réaliser le potentiel du bois et de la forêt en France.

Les vertus de la forêt sont innombrables : réservoir de biodiversité, rôle dans l'équilibre des sols et du climat, filtration et purification de l'eau, stabilisation des paysages, bénéfice social et humain, et bien sûr ressource majeure pour le matériau bois.

La fonction de **puits de carbone** de la forêt est bien connue et source de nombreux travaux depuis quelques années. Une forêt gérée et exploitée durablement capte davantage de carbone qu'une forêt non exploitée. Comment la France répondrait-elle à son engagement de neutralité carbone en 2050 sans le concours décisif de la forêt et des usages du bois ? En effet, la contribution de la filière à la lutte contre le changement climatique repose sur 5 phénomènes : le stockage dans les sols forestiers (il s'agit surtout de maintenir une quantité déjà séquestrée plus que de l'accroître), la séquestration forestière (plus une essence est productive et plus elle capte du CO₂ et produit du bois), le stockage dans les produits bois (plus de bénéfice avec l'usage d'un produit bois à longue durée de vie), la substitution matériau (plus favorable en construction généralement), la substitution énergie (pour les fins de vie et connexes de bois).

Nous avons le devoir de **réconcilier la société française avec le bois et la forêt**. Les filières de gestion (propriétaires, coopératives, experts forestiers, ONF, communes forestières etc.),



d'exploitation et de transformation du bois s'emploient à partager la passion de leur métier avec le grand public, de plus en plus demandeur et curieux de découvrir. La forêt attire et rassure. Le bois dans la grande diversité de ses usages connaît un regain d'intérêt. On redécouvre sa douceur visuelle, sa chaleur intérieure et un champ de possible sans cesse plus impressionnant, notamment grâce aux immeubles de grande hauteur en bois et à l'essor de la construction bois.

Le besoin massif d'investissement dans le **développement d'une filière compétitive** est quasiment un lieu commun.

De plus la filière forêt bois peut contribuer à la réindustrialisation et au développement de ses territoires ruraux. Et dans ce cadre-là aussi la filière forêt bois est à la fois une solution et une chance car elle est la seule à mailler l'ensemble du territoire national.

Mais c'est aussi le prix de notre indépendance économique. Quel est l'avenir d'un pays qui dispose d'une ressource abondante mais ne peut pas la valoriser sur place ?

Le bois reste la seule matière première exploitée en France.

3- Se doter collectivement des moyens nécessaires à l'essor d'une richesse nationale

Ce chemin passe d'abord par le **renouvellement d'1 million d'hectares**. La forêt est trop peu soutenue aujourd'hui. Trop peu soutenue dans sa nécessaire adaptation au changement climatique tout d'abord - alors que des massifs entiers sont attaqués par des parasites et les sécheresses sévères de 2018 et 2019 – mais trop peu soutenue aussi dans sa capacité à satisfaire la demande en bois à l'horizon de 25 à 40 ans. **Nous avons le devoir de préparer la ressource en bois d'œuvre de demain**. Ne pas répondre à cet enjeu c'est condamner notre industrie de demain et se résigner à importer du bois transformé de pays qui auront su structurer leur production forestière.

Pour conserver à long terme la capacité de production des forêts françaises, il convient ainsi de **renouveler 150 000 ha de forêt par an** (coût approximatif de 600 millions d'euros par an, pour un coût moyen de 4 000 € / hectare). Nous insistons, ce renouvellement se fait soit par régénération naturelle ou artificielle en respectant les pratiques d'adaptation des forêts au changement climatique.

Nous pensons que la puissance publique doit prendre en charge au moins la moitié de cet effort productif et donner un signal décisif aux propriétaires (publics ou privés) en soutenant leur action et reconnaissant ainsi les services écosystémiques qu'ils rendent à la société.

Indispensable prérequis à cet objectif : **l'investissement dans les vergers à graines**, enjeu d'indépendance et de souveraineté économique. La capacité de reproduction des arbres à l'échelle nationale doit être encouragée et soutenue par la puissance publique.

Notons ici le rôle fondamental des pépiniéristes et des entreprises du territoire pour le reboisement.



Enfin, pour assurer la pérennité de la forêt française, il est nécessaire, via des études et la recherche, de favoriser **l'adaptation des forêts au changement climatique**, et de rétablir un **équilibre sylvo-cynégétique** trop souvent défaillant et défavorable à la régénération.

La filière forêt-bois emploie près de 400 000 personnes en France (sans compter les emplois induits) et l'industrie du bois représente 12,7% de l'effectif industriel français. Puisque la relocalisation d'une partie de la production semble favorablement prise en considération depuis quelques semaines, il est nécessaire de mentionner que la filière forêt-bois peut être autosuffisante, par sa capacité de production et de transformation. Par conséquent, son développement ne pourra s'opérer sans une **montée en puissance de l'exploitation forestière et de la construction bois**, l'un des débouchés les plus prometteurs et porteurs de sens.

Des investissements sont nécessaires pour relocaliser la production en vue de la construction bois. Ils permettront le développement de la valeur ajoutée en France grâce à la fabrication de produits techniques et de composants. En préalable, ces productions imposent le séchage du bois avec une énergie peu chère pour rivaliser avec nos grands concurrents européens. La cogénération biomasse est nécessaire pour la relance de la première transformation du bois. Des investissements de haute technologie doivent ensuite venir compléter les équipements pour constituer des ensembles de 1^{ère} et 2^{ème} transformation compétitifs.

Comment soutenir la filière qui devra investir plusieurs centaines de millions d'euros et permettre ainsi la création de plusieurs dizaines de milliers d'emplois non délocalisables répartis sur tout le territoire,

+++

Après avoir répondu à l'urgence de la situation dans le contexte de cette crise sanitaire, la filière forêt-bois souhaite contribuer utilement à la relance et la relocalisation de notre économie. Trois préalables sont nécessaires :

- **Rapprocher la société française du bois et de ses usages, en considération de leur bénéfice économique, écologique et sociétal ;**
- **Conclure un plan de soutien à l'investissement forestier pour l'adaptation des forêts au changement climatique, en apportant une vigilance particulière à la structuration d'une production nationale autonome en plants ;**
- **Conclure un plan de relocalisation de la transformation de la ressource bois en France.**